Des biothérapies innovantes à la disposition des malades grâce à la création prochaine d'une plateforme industrielle financée par l'AFM-Téléthon et le fonds « Sociétés de Projets Industriels », géré par Bpifrance dans le cadre du Programme d'Investissements d'Avenir

Paris, le 9 octobre 2015 – L'AFM-Téléthon et le fonds d'investissement « SPI – Sociétés de Projets Industriels », géré par Bpifrance dans le cadre du Programme d'Investissements d'Avenir, s'associent dans l'objectif de créer le plus grand centre européen de développement et de production de thérapies

géniques et cellulaires, avec une surface projetée de 13.000 m² dès 2019.

Ce projet vise, d'une part, à créer une plateforme de production de dimension industrielle et, d'autre part, à mener jusqu'à son terme le développement de thérapies géniques et cellulaires. Ce nouveau centre représentera l'élément clé d'une filière industrielle qui permettra de répondre aux besoins actuels des laboratoires de l'AFM - Téléthon ainsi qu'à ceux de nombreux acteurs académiques et industriels des biotechnologies, en leur proposant une plateforme pour la production de leurs thérapies, qu'ils s'agissent d'essais cliniques ou de diffusion post-AMM (Autorisation de mise sur le marché).

Il permettra ainsi de démultiplier les efforts de l'AFM-Téléthon pour mettre à disposition des malades des solutions thérapeutiques curatives, en étant capable d'en assurer la production à grande échelle et de les amener jusqu'à la commercialisation. En effet, avec les premières preuves d'efficacité de ces thérapies innovantes, l'émergence de capacités de production industrielles constitue une étape indispensable pour rendre accessibles au plus grand nombre les nouvelles thérapies. La création de de ce futur acteur de référence offre également l'opportunité de s'appuyer sur une rec herche française leader dans son domaine, de construire une filière translationnelle exemplaire et de réussir l'étape de l'industrialisation et de la commercialisation, génératrice de retombées économiques majeures.

La société sera détenue majoritairement par l'AFM-Téléthon, à hauteur de 54% du capital à sa création. Elle disposera des fonds propres nécessaires au lancement de son usine de

production et au développement de biothérapies innovantes. L'AFM -Téléthon valorisera le savoir-faire et la propriété intellectuelle nécessaires à l'
activité et investira 36 millions d'euros en numéraire. Le fonds SPI investira 84 millions d'euros dans le cadre du Programme d'Investissements d'Avenir.

Cet investissement du fonds SPI s'inscrit pleinement dans sa thèse d'investissement en accompagnant l'accélération de l'industrialisation d'une technologie, et en créant un acteur industriel de référence pour le développement d'une filière de pointe, tant pour les maladies rares que pour les maladies fréquentes, avec un potentiel de création de 300 emplois directs.

Pour l'AFM-Téléthon, association de malades et de parents de malades, c'est une nouvelle étape vers son objectif qui n'a jamais changé : GUERIR. Elle

doit permettre de mettre à la disposition des malades les premiers médicaments de thérapies géniques et cellulaires pour des maladies aujourd'hui incurables. Une étape que l'AFM-Téléthon aborde avec les valeurs qu'elle a toujours défendues, en plaçant l'intérêt des malades au premier plan.

Pour Laurence Tiennot-Herment, Présidente de l'AFM-Téléthon : « Depuis la création de notre association, notre objectif n'a pas changé : guérir. Association de malades et de parents de malades, nous sommes déterminés à vaincre des maladies rares longtemps considérées comme incurables. Grâce à l'élan populaire du Téléthon, nous avons soutenu de nombreux programmes et créé des instituts de recherche translationnelle capables de développer des thérapies innovantes et de mener

les essais cliniques jusqu'aux premières preuves d'efficacité chez les malades. Grâce à cette force de frappe unique, les essais chez l'Homme explosent aujourd'hui et les premiers candidats-médicaments arrivent. Nous devons aller jusqu'au bout de notre combat et garantir au plus grand nombre de malades l'accès à ces traitement innovants, à un prix juste et maitrisé. C'est donc avec fierté et forts de l'expertise de nos laboratoires que nous nous engageons, aux côtés de Bpifrance, dans cette nouvelle étape sur le chemin du médicament. »

Pour Magali Joessel, Directice du fonds SPI à Bpifrance : “Dès sa création, le fonds SPI a travaillé sur ce projet avec les équipes de l’AFMTéléthon afin de faire émerger ce projet qui nous tient à coeur. C’est en effet à la fois une réponse pour permettre à l’AFM-Téléthon de mener à bien sa mission, tout en permettant l’émergence d’un acteur de référence qui va structurer une filière naissante et créer de nombreux emplois. Les thérapies géniques et cellulaires sont des technologies très prometteuses, et une réponse définitive à de nombreuses maladies jusqu’à ce jour incurables.”

À propos de l'AFM-Téléthon :

L'AFM-Téléthon est une association de malades et de parents de malades dont l'objectif est de guérir des maladies rares d'origine génétique longtemps considérées comme incurables. Engagée dans la recherche et le développement de thérapeutiques comme dans l'aide aux malades et leur famille, elle est reconnue d'utilité publique. Grâce à la mobilisation exceptionnelle du Téléthon, elle est devenue un acteur majeur de la recherche biomédicale pour les maladies rares en France et dans le monde. Pour accélérer la mise à disposition des traitements pour les malades, elle a créé l'Institut des Biothérapies de maladies rares qui rassemble quatre laboratoires leaders internationaux dans leur domaine : Généthon et Atlantic Gene Therapies pour la thérapie génique des maladies rares, I-stem pour la recherche et le développement de thérapies à partir des cellules souches pluripotentes et l'Institut de myologie pour

les maladies du muscle. Elle soutient, en 2015, 37 essais cliniques en cours ou en développement concernant des maladies rares de la vue, du sang, du cerveau, du système immunitaire, du muscle… À travers son laboratoire Généthon, c'est également une association atypique en capacité de concevoir, produire et tester ses propres médicaments de thérapie innovante.

Plus d'information sur : www.afm-telethon.fr

À propos du fonds SPI, "Société de Projets industriels" :

Ce fonds, géré par Bpifrance pour le compte de l'Etat dans le cadre du Programme d'Investissements d'Avenir, a vocation à permettre aux projets industriels les plus porteurs de perspectives d'activité et d'emplois pour les filières industrielles de trouver un appui à leur développement.

Il intervient en investisseur avisé en fonds propres dans des sociétés de projets portant des projets d'industrialisation choisis en fonction de leur potentiel de croissance, du positionnement actuel de l'industrie et de leur contribution à la transition écologique et énergétique. Il constitue ainsi l'un des leviers financiers de la Nouvelle France Industrielle.

À propos de Bpifrance

Bpifrance, filiale de la Caisse des Dépôts et de l'État, partenaire de confiance des entrepreneurs, accompagne les entreprises, de l'amorçage jusqu'à la cotation en bourse, en crédit, en garantie et en

fonds propres. **Bpifrance** assure, en outre, des services d'accompagnement et de soutien renforcé à l'innovation, à la croissance externe et à l'export, en partenariat avec Business France et Coface.

Bpifrance propose aux entreprises un continuum de financements à chaque étape clé de leur développement et une offre adaptée aux spécificités régionales.

Fort de 42 implantations régionales (90 % des décisions prises en région), **Bpifrance** constitue un outil de compétitivité économique au service des entrepreneurs.
Bpifrance
agit en appui des politiques publiques conduites par l'État et par les Régions pour répondre à trois objectifs :

• accompagner la croissance des entreprises ;

• préparer la compétitivité de demain ;

• contribuer au développement d'un écosystème favorable à l'entrepreneuriat.

Avec **Bpifrance,** les entreprises bénéficient d'un interlocuteur puissant, proche et efficace, pour répondre à l'ensemble de leurs besoins de financement, d'innovation et d'investissement.

Plus d'information sur : www.bpifrance.fr – http://investissementsdavenir.bpifrance.fr/

–

Twitter
: @bpifrance